

Saint Gilles, le 03/02/2015.

**Week - End Famille Parentalité**  
**Informations et règles de fonctionnement du Centre de Vacances l'Ermitage**

*Madame, Monsieur,*

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons prochainement au Centre de Vacances de l'Ermitage, situé en bordure du lagon, pour un Week - End Famille que nous nous attacherons à vous rendre le plus agréable.

Afin que vous puissiez mieux préparer votre séjour, nous vous communiquons, ci-dessous quelques informations complémentaires.

**A VOTRE ARRIVEE :**

- Votre séjour commence le **Samedi à partir de 9h** et se termine le **Dimanche à 16h**, en formule **pension complète**.
- A votre arrivée et avant de vous ouvrir l'accès au bungalow, il vous sera demandé de verser à la réception du centre **une caution de 20,00 € (chèque ou espèces)** pour détériorations telles que salissures aux murs ou autres dommages éventuels, pour le ménage de départ, perte des jeux mis à votre disposition.
- Les draps sont fournis. En revanche, pensez à apporter tout produit d'entretien utile.
- Un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au départ des occupants.

**AU COURS DE VOTRE SEJOUR :**

- Le bungalow a été attribué pour un nombre de personnes bénéficiant de ce Week - End Famille par l'ARCV. Par conséquent, le nombre de personnes occupant le logement ne peut excéder celui qui vous a été notifié ; auquel cas, le Centre de Vacances de l'Ermitage se verra dans l'obligation de refuser l'accueil de ces personnes, voire même d'annuler la suite de votre séjour, et de signaler la situation à la Caisse d'Allocations Familiales ; ceci essentiellement pour des raisons de sécurité. Pour ces mêmes raisons, tout couchage supplémentaire est formellement interdit (matelas, lits...)
- **Restauration** : La formule **pension complète** durant votre Week - End comprend le petit déjeuner, le goûter et le dîner.
- **Matériels et produits prohibés** :
  - Barbecue et / ou appareils à gaz.
  - Alcool, drogue, cannabis sont interdits.
- **Respect de l'environnement** : Au cours de votre séjour, des animations et activités vous seront proposées. A cet effet, il vous est demandé de prendre toutes dispositions pour préserver la quiétude de tous les usagers et de veiller à ce que leurs enfants aient également un comportement correct et respectueux vis-à-vis des autres usagers du site et du personnel du CVE.





- **Activités et animations** (Canoë-kayak, Tir à l'arc, Jeux collectifs, pétanque, volley-ball, veillée...), vous seront proposées au cours de votre week-end, celles-ci sont exclusivement réservées à nos clients en séjour CVE.
- Participation obligatoire aux ateliers parentalité ou AEEH du CVE.

**IMPORTANT :**

Aucune visite n'est acceptée dans l'enceinte du Centre de Vacances de l'Ermitage. Toute personne autre que notre clientèle se verra refuser l'accès au centre pour une question de sécurité.

Tout manquement à ces conditions peut entraîner l'expulsion des personnes concernées sans indemnité ou remboursement.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation si celle-ci a lieu moins de 15 jours avant le week-end.

L'ARCV prépare d'ores et déjà votre arrivée et se réjouit de vous accueillir très bientôt pour vous faire passer un bon séjour au **Centre de Vacances de l'Ermitage**.

Le bénéficiaire du Week - End Famille Parentalité.

Bon pour accord

Date :

Signature :



**CENTRE DE VACANCES DE L'ERMITAGE**

20 avenue des Mascareignes

97434 Saint-Gilles les Bains

Tel : 0262 71 18 45 - GSM : 0692 42 85 86

E-mail : ermitage@arcv.re